

ET SI L'ÉCOLOGIE ÉTAIT L'AVENIR DE L'INDUSTRIE ?

**POUR UNE TRANSITION INDUSTRIELLE ÉCOLOGIQUE
CRÉATRICE D'EMPLOIS**

<http://economie.eelv.fr>



Écologie et industrie

Voilà deux mots, qui sans être des oxymores, ne sont pas associés dans notre imaginaire collectif. Aux industriels, la production de biens et de richesses, la création d'emploi et les cheminées polluantes ; aux écologistes, la protection de l'environnement et de la santé publique, les contraintes normatives et les freins à la croissance. Puis vint la crise – les crises plus exactement – avec le renchérissement des prix de l'énergie, l'épuisement des matières premières, les délocalisations, les pertes de marché et l'augmentation du chômage. Et ce qui paraissait hier impossible semble désormais souhaitable, voire incontournable : pas d'avenir durable pour l'écologie sans la mise en œuvre d'une nouvelle économie socialement viable ; pas d'avenir pour l'industrie européenne sans un virage déterminé vers des modes de conception, de production et de transport intégrant les impératifs écologiques. Il ne s'agit pas de penser ou d'accompagner la fin de l'industrie, mais bien sa mutation : développer

des technologies réduisant les consommations énergétiques, penser recyclage, réparation, économie des ressources études matières premières, valorisation des déchets, relocalisation... Une révolution ? À coup sûr, une autre manière d'imaginer le futur et d'agir sur le présent. Il s'agit de renforcer l'appareil productif sur nos territoires et leur tissu industriel, sans nostalgie, ni coups de menton. Il s'agit de travailler avec tous les acteurs du monde de l'industrie, pour répondre aux enjeux de ce siècle. Ce "livre vert pour l'industrie" ouvre la réflexion et porte des propositions concrètes, celle des écologistes. Il ébauche des pistes solides, et témoigne de ce que l'écologie apporte au monde industriel, aux entreprises, aux salariés. Ces pistes, ces propositions, les écologistes n'entendent pas les garder pour eux mais bien au contraire, faire en sorte qu'elles soient largement débattues. Ces échanges constituent les prémisses d'un nouveau pacte industriel, qui associera sans les opposer l'économie, le social et l'environnement.

PASCAL DURAND

Secrétaire national d'Europe Écologie Les Verts

ENJEU

L'écologie, l'avenir de l'industrie !

La troisième révolution industrielle est en cours. Elle a bouleversé l'organisation du travail en entreprise et l'éclatement mondial de la production. Les pays émergents sont parfois montrés du doigt comme des rivaux et pourtant leur population a un droit égal au nôtre à se développer et accéder à une qualité de vie satisfaisante. ●●●

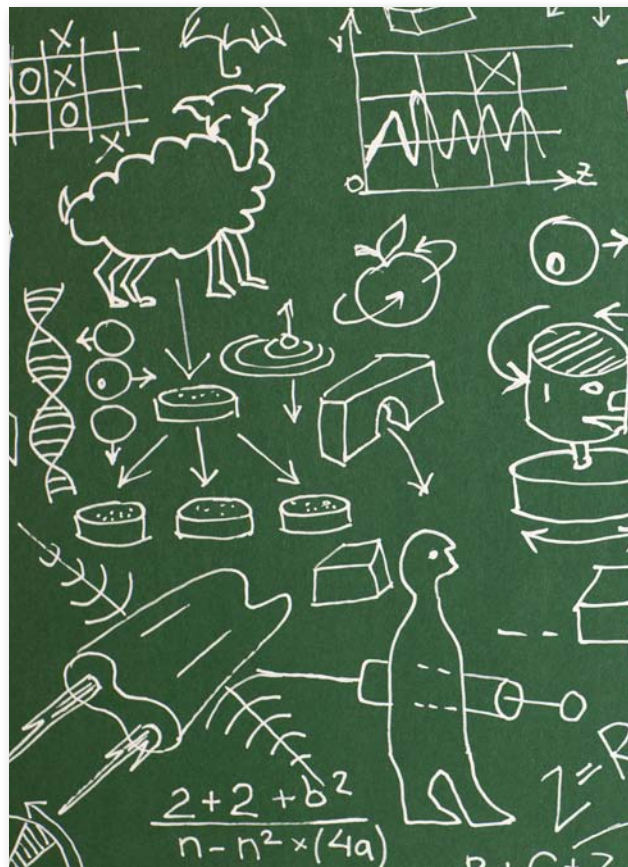
La réponse aux défis écologiques impose de penser notre développement en des termes différents. La course en avant dans la compétitivité – reposant sur une flexibilité accrue et la généralisation d'un mode de consommation insoutenable – ne peuvent tenir lieu de boussole.

La course au moins-disant social ou écologique est une impasse.

INVESTIR POUR CRÉER DES EMPLOIS

Notre avenir et celui de l'industrie passent par une modernisation des entreprises, un effort de formation et d'innovation, et une évolution de notre appareil productif afin de l'adapter aux enjeux écologiques du XXI^e siècle.

Nous voulons que l'économie de demain soit circulaire, qu'elle conforte les réseaux de proximité et relocalise une partie des activités, qu'elle rende



cohérentes les exigences écologiques (telle la diminution de nos émissions de carbone) et le développement d'industries innovantes et plus propres.



UNE POLITIQUE EUROPÉENNE ET RÉGIONALE POUR RETROUVER L'ESPOIR

Des bassins d'emplois entiers sont sinistrés par l'effondrement de l'appareil productif. Subir les plans sociaux en intervenant publiquement pour amortir les conséquences sociales ou écologiques est une politique dont nous ne pouvons plus nous satisfaire.

Agir pour la reconversion des sites, des productions et des hommes et femmes qui travaillent, nécessite un effort convergent entre une politique européenne tirant vers le haut les normes écologiques et sociales, et une action décentralisée dans les Régions pour coordonner ce qui est aujourd'hui éclaté :

5

- ◆ l'emploi et la formation ;
- ◆ les branches industrielles ;
- ◆ l'innovation ;
- ◆ et le développement économique.

Nous sommes à l'heure de choix décisifs pour notre pays. Les écologistes présentent une analyse et des propositions pour réussir la transition industrielle, qui est l'un des volets de l'indispensable transition écologique de notre société.

AGNÈS MICHEL

*Responsable de la commission
Économie - Social - Service publics d'Europe Écologie Les Verts*

CHRISTOPHE PORQUIER

*Délégué Industrie de la commission
Économie - Social - Service publics d'Europe Écologie Les Verts*

CONTEXTE

L'industrie en crise

L'actualité a été marquée par les annonces de restructurations et de plans sociaux qui touchent le secteur industriel en France. Arcelor Mittal, Renault, Peugeot, Sanofi, Candia, Goodyear, Petroplus... Ces événements sont le symptôme plus général de la mauvaise santé de l'économie française, avec en toile de fond une balance commerciale déficitaire pour la dixième année consécutive. ●●●

UN DÉBAT D'ACTUALITÉ

La France s'est longtemps appuyée sur une politique de grands programmes qui ont assis la situation de "fleurons industriels" nationaux au détriment d'un réseau de PME dynamiques.

Cette situation a amené le gouvernement à commander un rapport à Louis Gallois : le "Pacte pour la compétitivité de l'industrie française", dont il s'est inspiré pour un programme de 35 mesures baptisé "Pacte national pour la croissance, la



compétitivité et l'emploi". Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en est la mesure phare et répond à une logique de signal. Cette orientation correspond aux attentes des grands patrons français, regroupés au sein de l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui a fait du coût du travail une cible toute désignée pour améliorer la compétitivité des entreprises, résumée au travers d'une exigence : le "choc de compétitivité".

Le ministère du Redressement productif a par ailleurs engagé une relance des filières en s'appuyant sur le Fonds stratégique d'investissement (FSI) – dont l'utilisation prête à questionnement – qui veut illustrer le retour d'une politique volontariste en matière industrielle. La Banque publique d'investissement s'inscrit également dans cette orientation.

Enfin, des chantiers transversaux sont engagés par le gouvernement : fiscalité écologique, transition énergétique... avec des débats récurrents sur les énergies carbonées (dont les gaz et huiles de schiste) et nucléaires.



INDUSTRIE ET ÉCOLOGIE

Les écologistes entendent être une force de proposition constructive dans cette séquence où des choix décisifs doivent être faits.

L'épuisement des ressources, l'augmentation des pollutions, la crise climatique, le développement des inégalités, la hausse continue du taux de chômage en France et en Europe sont des réalités que nous ne pouvons plus ignorer. L'apologie du "toujours plus" au détriment de la qualité et de la santé des consommateurs, est une dérive irresponsable de nos sociétés.

La crise économique et sociale que nous traversons est l'aboutissement d'une crise globale où les coûts sociaux et environnementaux du productivisme arrivent à échéance.

Les choix alternatifs que nous proposons s'intègrent dans une vision systémique de la production et de la consommation, où les conséquences sur

l'environnement et la société ne sont pas occultées et renvoyées à plus tard, mais intégrées à la chaîne de décision et de production. Ainsi, les conséquences sur l'emploi et l'économie locale, sur la santé humaine et sur l'environnement, les prélèvements dans un capital naturel limité, les risques acceptables ou non, les flux divers, dont les déchets... sont mis en regard des bénéfices que la population en retire pour conserver ou améliorer sa qualité de vie.

La stratégie industrielle que nous proposons est au croisement des enjeux européens et internationaux, de la particularité économique et sociale française et des objectifs politiques que nous nous fixons : une industrie au service d'une revitalisation de l'économie, créatrice d'emplois, porteuse de progrès social et démocratique, et qui répond à des objectifs environnementaux majeurs.

ÉTAT DES LIEUX

La réalité de la désindustrialisation et les spécificités françaises

Tous les indices signalent un déclin important de l'industrie en France depuis une décennie. Cette réalité est mesurable au travers de la part de l'industrie dans la production et les échanges, mais aussi dans le nombre d'emplois industriels. Ce processus de désindustrialisation doit également être mis en regard avec les particularité de l'économie française : éclatement du paysage entrepreneurial, faiblesse du dialogue social, centralisation, faible effort d'innovation. ●●●

Les chiffres de l'INSEE montrent que la part de l'industrie diminue en part de la valeur ajoutée produite, atteignant 10,1 %, en 2011 ¹. Ceci place la France dans les derniers pays européens, loin derrière l'Allemagne (22,6 %) ou l'Italie (16 %). Il faut néanmoins souligner que le contour même de l'industrie reste approximatif. Si une partie des services des sites industriels a été externalisée depuis les années 70 ², les produits industriels sont aussi intégrés à une offre de service (conseil, maintenance, commercialisation...), des "services" de télécommunication se sont industrialisés ³.



UNE SPÉCIALISATION INDUSTRIELLE EN DÉCLIN

Entre 2002 et 2010, le solde commercial des industries manufacturières est passé de +10 à -40 milliards d'euros ⁴. Les produits industriels représentent environ 75 % des exportations françaises, avec des secteurs dominants (aéronautique, matériels de transport hors

automobile...), des secteurs sont en déclin (automobile...) ou sont de longue date en déficit dans la balance commerciale (textile, chaussures, biens d'équipements...).

Les échanges sont pour les deux tiers internes à l'Union européenne (UE), mais le solde négatif s'accroît avec les autres pays de l'UE, notamment

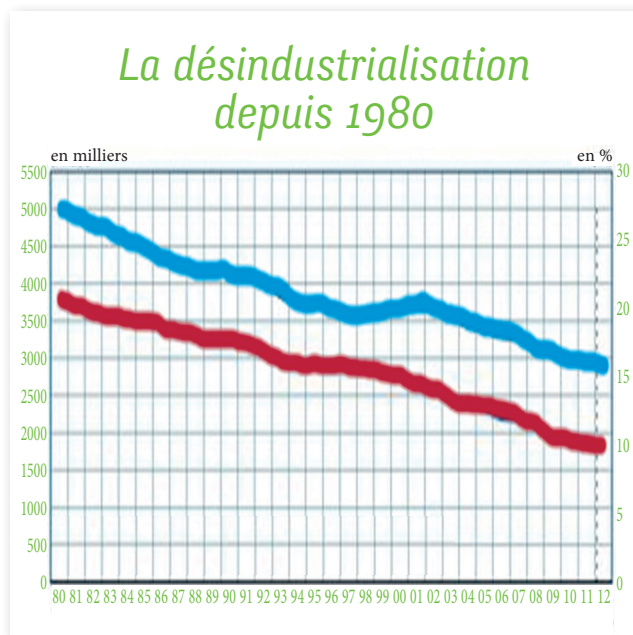
¹ 10 % en 2010 et en 2011, contre 14 % en 2002, et plus de 20 % au début des années 80 (Eurostat). La baisse est également sensible en volume : 11,5 % en 2011 (Alternatives économiques et Rapport Gallois).



² L'industrie manufacturière comptait près de 5 millions d'emplois au début des années 70, contre 2,65 aujourd'hui (Insee, Dares). Beaucoup d'emplois de services (agent de sécurité, restauration, comptabilité, etc.) étaient auparavant comptés comme des emplois industriels et ont été externalisés par les entreprises, comptabilisés dès lors comme des emplois de services aux entreprises, qui ont fortement augmenté sur la même période, dépassant le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière.

³ Le présent document traite globalement de l'industrie de biens et équipements et non de l'industrie agro-alimentaire, qui nécessite un traitement spécifique.

⁴ Le solde global de la balance commerciale – négatif depuis dix ans – est passé de 52 milliards d'euros en 2010 à 70 milliards en 2011.

l'Allemagne (17 milliards) et la Belgique (9 milliards, 3^e déficit commercial). Le déficit commercial avec la Chine est élevé (27 milliards) mais les exportations vers la Chine et plus généralement vers l'Asie sont en forte hausse et l'écart tend à diminuer.



 Poids de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale
 Volume d'emplois manufacturés

➔ UNE BAISSÉ DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

Le solde est tout aussi négatif en emplois pour l'ensemble de l'industrie comme pour l'industrie manufacturière, même si on y intègre les intérimaires dont la proportion a cru de façon importante. L'industrie a perdu 500.000 emplois entre 2006 et 2011. En 8 ans, l'emploi industriel a chuté de 28,6 % en France.

➔ UN AUTOFINANCEMENT QUI SE DÉGRADE, ET UNE RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES EN HAUSSE

Depuis dix ans, les dividendes ont atteint 9 % de la valeur ajoutée pour les sociétés non-financières, ce qui est un taux record. Cette rémunération des actionnaires se fait au détriment du désendettement et du financement interne des entreprises, qui pourrait mieux profiter à l'investissement et aux salariés.

Alors que l'économie est en crise, cela traduit la montrée en puissance du capitalisme financier dans l'actionnariat des sociétés cotées en bourse.

Dans la même période, le taux d'autofinancement des sociétés non financières est en baisse constante (de 90 à 65 %), ce qui distingue particulièrement la France de l'Allemagne, où ce taux s'est considérablement amélioré sur la même période dans des proportions inverses.

La part des dépenses de recherche et développement (R&D) est quasi linéaire depuis plusieurs décennies, entre 2,1 et 2,3 % du PIB ⁵, dont 1,2 % pour la recherche privée. Nous sommes loin des objectifs du traité de Lisbonne (3 %) et des efforts consentis dans d'autres pays (Corée du Sud, Israël, Finlande, Danemark, Etats-Unis, Allemagne, Japon, etc.), qui sont proches ou supérieurs d'un taux de 3 %, et où sont détenus une grande quantité de brevets.



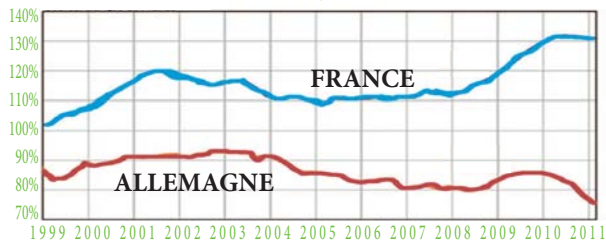
DES TERRITOIRES TOUCHÉS DE MANIÈRE INÉGALE PAR LA DÉSINDUSTRIALISATION

Les territoires français sont inégaux face à l'impact de la désindustrialisation, avec une France coupée en deux entre la Seine et la Suisse. La France du Nord-est (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardennes, Lorraine, Franche-Comté) subit de plein fouet les fermetures de sites liées au déclin industriel. C'est particulièrement criant pour le secteur de l'automobile et ses sous-traitants. L'Île-de-France est également concernée mais "compense" davantage cette désindustrialisation par l'essor d'autres activités. Les Régions, de l'ouest au sud,

⁵ Elles se répartissent environ entre 1 point de PIB de dépense publique et 1,3 point de dépense privée. Ces dépenses concernent l'industrie dans près de 85 % des cas. Particularité française : le nucléaire représente à lui seul 44 % de l'effort de recherche dans le secteur de l'énergie (AIE, 2009).

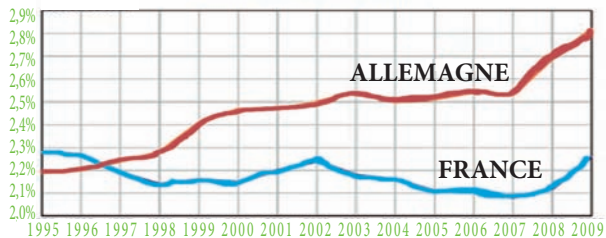
*L'autofinancement de nos entreprises reste bas
et leur endettement s'accroît*

Taux d'endettement des Sociétés non financières (en % de la valeur ajoutée des SNF)



*Les investissements en recherche et développement
restent trop faibles en France*

Dépenses R&D (en % de la valeur ajoutée des SNF)



sont moins fortement impactées par ce phénomène, notamment parce que l'emploi industriel y était initialement moins important.



UN EURO FORT QUI PÉNALISE LES EXPORTATIONS FRANÇAISES

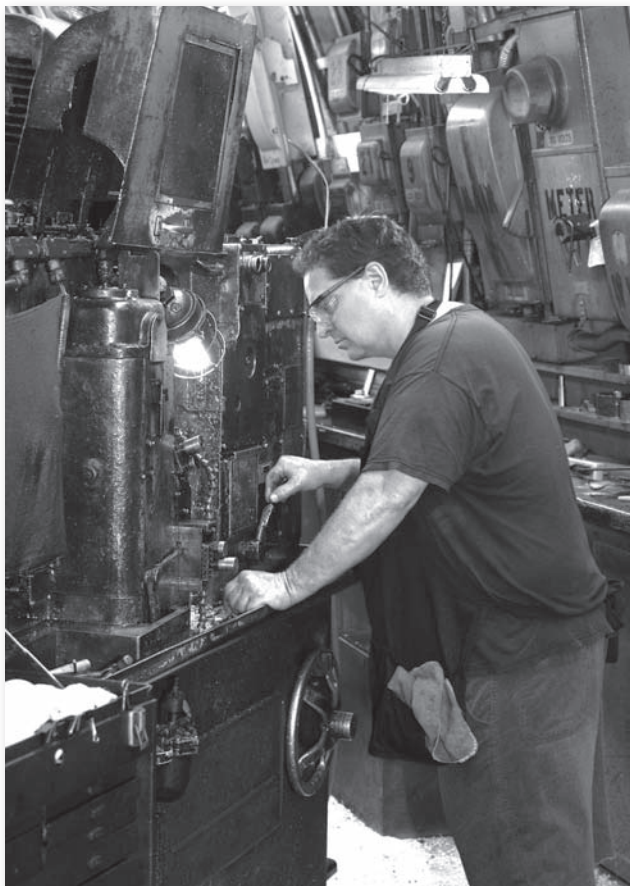
Lorsque l'Euro progresse de 10 %, les ventes françaises à l'étranger reculent de 9 %. L'exact opposé de l'Allemagne où les exportations sont totalement insensibles à ce phénomène, continuant de progresser...

Pour cette raison, la surévaluation de la monnaie européenne depuis 2004 – même si elle est moindre depuis 2009 – a durablement handicapé les exportations des pays du sud de l'Europe.

ANALYSE

D'où viennent les faiblesses de l'industrie française ?

L'équation est simpliste : baisser le coût du travail rendrait les entreprises plus compétitives. Cette position est mise en avant par les grands patrons français⁶. Elle a été reprise comme un élément majeur du rapport Gallois, et le gouvernement a implicitement validé cette thèse avec le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). ●●●



➔ LE PRIX DU TRAVAIL, VRAIE QUESTION ET MAUVAISE RÉPONSE

Il faut tout d'abord souligner que la question du coût du travail peut avoir un impact sur les produits de faible valeur ajoutée, où la concurrence s'opère directement sur le prix et dont le coût du travail représente une part importante. En revanche, cette question est mineure pour des produits à haute valeur ajoutée pour lesquelles la différence de prix se justifie par l'avantage technologique procuré, les services et l'image associés.

La productivité des salariés français reste à un niveau très élevé⁷ et explique en partie les pertes d'emplois dans l'industrie car elle est associée à un fort développement de l'automatisation.

- ⁶ *Regroupés au sein de l'Association française des entreprises privées (AFEP), qui réunit presque tous les patrons du CAC40 et des grandes sociétés françaises.*
- ⁷ *La productivité horaire d'un Français en 2011 était de 57,7 dollars, contre 55,3 dollars pour un Allemand et 44 dollars en moyenne dans les pays de l'OCDE (source : OCDE).*

D'OÙ VIENNENT LES FAIBLESSES DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE ?

Le coût du travail reste inférieur à celui de plusieurs pays d'Europe (notamment l'Italie et l'Espagne). Le coût du travail en Allemagne s'est détaché du peloton européen par une politique agressive et isolée (les réformes Hartz), qui a entraîné une diminution de 11 % des rémunérations salariales entre 2000 et 2007. Mais ceci n'est pas sans poser de sérieux problèmes de précarité au salariat allemand. Par ailleurs, cette politique a été rendue possible car le coût de la vie est moins élevé de l'autre côté du Rhin, notamment en ce qui concerne le prix de l'immobilier qui est resté stable en Allemagne depuis 2000 quand il a augmenté de 130 % en France sur la même période. Le pouvoir d'achat des Français est réduit par un prix du logement élevé. Les investissements se sont portés vers cette spéculation immobilière plutôt que vers les entreprises productives.

L'absence de politique économique et sociale coordonnée au niveau européen accentue ces antagonismes alors que la coopération devrait être le maître-mot.

Le prix du travail reflète également un niveau élevé de protection sociale (et sanitaire) dont le rôle d'amortisseur face à la crise a pu être constaté.

La fuite en avant vers le moins-disant salarial est une impasse car les entreprises françaises ou européennes ne pourront s'aligner sur des prix de main-d'œuvre où la protection sociale est inexistante. La question du financement de la protection sociale, de son élargissement et de sa pérennité mérite un débat qui ne saurait se résumer à une diminution des coûts ou à un simple transfert sur le consommateur, quel que soit son niveau de revenu.

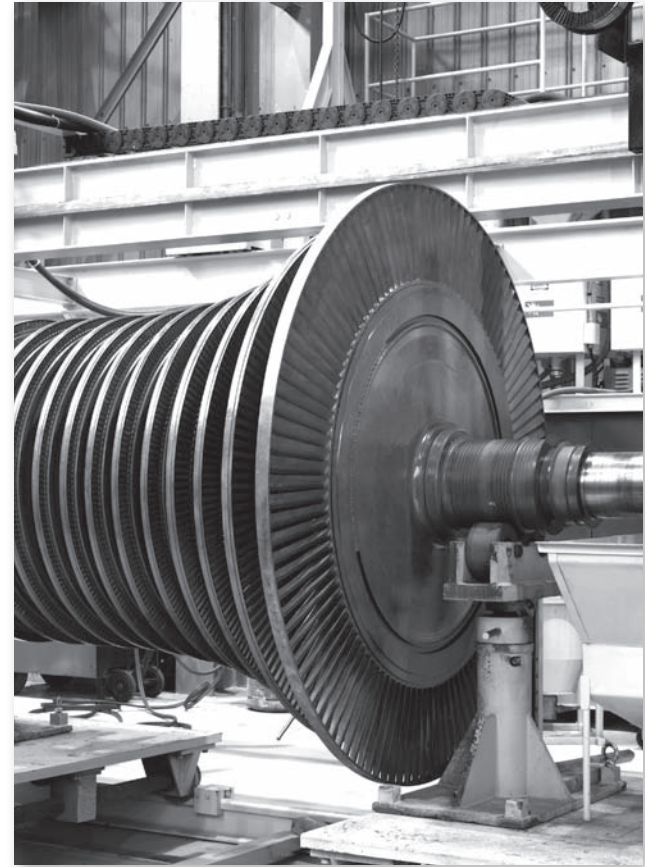
Le choix stratégique pour l'économie française réside d'abord dans l'amélioration de la compétitivité hors-coût, qui nécessite un effort important de modernisation de l'appareil productif, tout en le liant à des objectifs écologiques.

➤ **LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ N'EST PAS DÉTERMINANT**

L'électricité ne pèse que pour 31 % de la consommation énergétique finale des entreprises : l'enjeu énergétique pour elles est donc bien plus large que le prix de l'électricité.⁸

Sur la base d'une comparaison internationale historique de long et court terme (dix pays européens, dont France et Allemagne) des données de production industrielle et des données relatives à l'emploi dans l'industrie et dans l'industrie électro-intensive, il n'existe aucune corrélation entre le prix de l'électricité pour les industriels et la dynamique industrielle (emplois ou production). Le prix de l'électricité n'est pas un déterminant significatif de la production industrielle, ni à court terme ni à long terme.

⁸ À ce sujet, voir la note complète réalisée par la commission Énergie d'EELV, "Prix de l'électricité et industrie" : [\[http://energie.eelv.fr/prix-de-lelectricite-et-lindustrie/\]](http://energie.eelv.fr/prix-de-lelectricite-et-lindustrie/).



L'ÉCLATEMENT ET LE RETARD DU TISSU INDUSTRIEL FRANÇAIS

Les entreprises françaises sont éclatées entre deux extrêmes : de grandes firmes concentrant de la haute technologie et de nombreuses PME/PMI positionnées majoritairement sur des secteurs à faible technologie (et donc à faible valeur ajoutée).

Le paysage est éclaté : 84 % des entreprises françaises ont moins de dix salariés, contre 60,5 % en Allemagne. La pérennité de ces petites entreprises est notamment fragilisée par les problématiques d'accès au crédit et une relation de subordination entre les donneurs d'ordre et les fournisseurs. La France manque de PMI-PME de bonne taille et d'entreprises intermédiaires, qui sont des lieux d'innovation et d'adaptation.

Les plus grosses entreprises françaises (représentant 1 % du total des entreprises) représentent 75 % du chiffre d'affaires à

l'exportation. Le contraste est saisissant avec l'Allemagne, où les secteurs de haute et moyenne technologie sont répartis sur une diversité d'entreprises (grands groupes, entreprises intermédiaires, PME de toutes tailles, etc.). Cet



éclatement du tissu industriel français et le jacobinisme de ses institutions pénalisent sa reconversion, alors même que l'enjeu de la transmission des entreprises françaises devient préoccupant avec le vieillissement des dirigeants.

La politique territoriale française reste démunie pour favoriser la montée en gamme technologique et sociale, le regroupement et la reconversion de ces entreprises. Une politique de terrain que l'État n'est pas capable de mener, car il est focalisé sur les grands groupes internationaux. C'est l'enjeu de la décentralisation et d'une dynamisation des PMI/PME par une politique d'innovation volontariste sur les territoires.



UNE STRATÉGIE NATIONALE CENTRALISÉE MAIS INEFFICACE

La stratégie des grands programmes de l'État centralisé français a appuyé le développement d'entreprises publiques ou privées à partir de

commandes régaliennes : le Rafale, l'EPR, le TGV... qui – pour des raisons différentes – n'ont pas trouvé de marchés à l'étranger. Les programmes de coopération européenne (Airbus, Ariane) auront eu plus de succès. Les "gros contrats" civils représentent une part non négligeable des exportations industrielles (35 milliards d'euros en 2007, 29 milliards en 2011 pour les seuls pays émergents⁹). Cela représente environ un tiers des exportations. La majorité de ces contrats revient à l'aéronautique civil (environ 40 %), qui demeure un secteur dynamique. De plus, les exportations d'armement pèsent d'un poids bien discutable.

La spécialisation française sur certaines industries et l'incapacité à construire des partenariats au niveau européen et international conduisent à l'isolement.

⁹ [http://www.tresor.economie.gouv.fr/4723_les-grands-contracts-de-biens-dequipement-civils-conclus-dans-les-pays-emergents-en-2011].

L'exemple de PSA est représentatif de cette cornerisation industrielle des grandes sociétés françaises. La spécialisation internationale française repose sur un nombre restreint de firmes et de produits qui se sont peu renouvelés au fil des années. Airbus en est le contre-exemple car l'entreprise résulte d'une stratégie de collaboration européenne.

Des entreprises peuvent se positionner sur des secteurs exportateurs tout en répondant à l'enjeu de la transition énergétique : trains, métros et tramways, énergies renouvelables et efficacité énergétique, automobile du futur adaptée à de nouvelles pratiques dans les déplacements, etc. Il faut pour cela que les entreprises soient positionnées sur la chaîne de valeur de ces filières, et portées par une stratégie européenne de développement et d'innovation.

Les difficultés de l'industrie française sont également renforcées par des problèmes qui touchent plus globalement le modèle économique et social français.



UN RAPPORT DISTANT À L'INNOVATION ET UNE IMPULSION PUBLIQUE MAL CIBLÉE

Le tissu industriel français est davantage tourné vers l'optimisation de techniques existantes que sur les ruptures technologiques. Plusieurs facteurs y concourent : la tradition de grands programmes impulsés par l'État, dont l'objectif ne peut être que de généraliser une technologie nécessairement identifiée ; une faible culture du risque chez les investisseurs et les décideurs, qui ne tolèrent pas l'échec comme les milieux professionnels anglo-saxons savent le faire ; et la marginalisation de la formation par la recherche au profit de l'enseignement en école, notamment d'ingénieur. Ce modèle français de développement industriel s'est avéré très efficace dans un contexte de rattrapage économique comme celui de l'après-guerre ; mais il a trouvé ses limites avec l'accélération des mutations technologiques et la concurrence de pays engagés à leur tour dans le rattrapage des économies les plus développées.



Le positionnement sur des produits à fort contenu innovant est un des moyens de conserver un tissu industriel vigoureux dans un contexte de coûts relativement élevés. Il est désormais admis que les capacités réelles d'innovation se sont progressivement déplacées des laboratoires et bureaux des grands groupes vers les PME, voire les TPE, ou même à l'échelle des individus dans certains secteurs comme le numérique. Pourtant, les politiques publiques s'inscrivent encore dans le modèle de grands projets industriels choisis à l'échelle nationale, dans lesquels les PME et les laboratoires publics sont mis au service d'un grand groupe. La dernière illustration en date a été la création, en 2010, d'Instituts de recherche technologique (IRT) – enveloppe totale : 2 milliards d'euros – dans le cadre des “investissements d'avenir” du “grand emprunt Sarkozy”, qui a fait suite aux pôles de compétitivité, qui ont eux aussi drainé 2 milliards d'euros environ depuis leur mise en place en 2005. Plus coûteux encore, le Crédit d'impôt recherche (CIR) est de fait la première niche fiscale de France, avec ses 4 à 5 milliards d'euros

D’OÙ VIENNENT LES FAIBLESSES DE L’INDUSTRIE FRANÇAISE ?

annuels (soit plus de 15 % de la dépense de recherche et développement (R&D) privée injectés depuis 2008). Or, malgré ces apports de fonds considérables, la part privée de la R&D stagne depuis plus de dix ans autour de 1,2 % du PIB. De toute évidence, les mécanismes de soutien à l’innovation ont un rendement sans aucun rapport à leur coût, exorbitant.

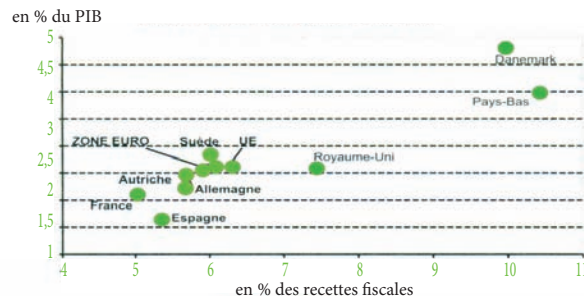
➔ L’INSUFFISANCE DU DIALOGUE SOCIAL

La culture du dialogue et de la responsabilité sociale est marquée en France par l’âpreté des relations, voire le conflit. Les relations sociales sont régies essentiellement par la loi et la réglementation. A titre de comparaison, les syndicalistes allemands sont représentés et influents au Conseil de surveillance de grandes entreprises et participent activement à la stratégie des entreprises. Le dialogue social doit être conçu comme un instrument de la vitalité économique et sociale du pays, et non comme une contrainte.

➔ UNE FISCALITÉ BROUILLONNE ET INADAPTÉE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Aujourd’hui, se sont accumulées plus de 500 “niches” fiscales (ou cas d’exonération), qui favorisent les entreprises ayant les moyens de se payer les conseils de spécialistes de “l’optimisation fiscale”. C’est pourquoi, si la plupart des

Le poids de la fiscalité environnementale dans l’Union européenne en 2009



PME-TPE, et même entreprises de taille intermédiaire (ETI) payent leur impôt sur les sociétés au taux normal de 33 %, les grandes entreprises payent elles en moyenne 8 % sur leurs bénéfices, certaines ne payent que 3 % et d'autres pas du tout d'impôt sur les sociétés. Il y a donc une concurrence déloyale de la part des gros groupes vis-à-vis des PME, à cause de cette inégalité devant l'impôt.

Par ailleurs, la France occupe une place peu flatteuse en termes de fiscalité écologique. Elle se situe au 21^e rang européen au regard du poids de sa fiscalité écologique dans le PIB, et au 26^e rang si on compare son poids à la totalité des recettes fiscales¹⁰. Cette situation retarde la reconversion écologique de l'économie. Les collectivités territoriales ne disposent pas de fiscalité dynamique. Les Régions sont compétentes sur le développement économique, mais ne perçoivent aucune fiscalité en lien avec les politiques qu'elles pourraient mener sur les territoires pour renforcer les PME et développer l'innovation.

Les crédits d'impôts, enfin, ne produisent pas d'effet significatif. L'argent du Crédit Impôt Recherche (CIR) n'a pas permis de faire décoller l'effort de recherche et développement. Il a profité essentiellement aux grandes entreprises qui n'en avaient pas un besoin vital, alors que l'effort de R&D doit soutenir en priorité les PME et les ETI. Le CICE, en saupoudrant largement toutes sortes d'entreprises, permet une rentrée d'argent indistincte pour les grands groupes et les PME, l'industrie ou les services, sans ciblage d'activité ou de secteurs stratégiques. C'est une manne financière qui va se diluer dans l'économie et dont les effets seront invérifiables ou invisibles. Des mesures de relance, comme la prime à la casse pour les automobiles, se révèlent contre-productives d'un point de vue écologique puisque la mise au rebut de véhicules non amortis est insensée d'un point de vue énergétique et économique, mais aussi parce qu'elles ont "dopé" artificiellement un marché qui s'est ensuite fortement rétracté dès que la prime s'est arrêtée.

¹⁰ Source Eurostat.



Pendant ce temps, les investissements nécessaires n'auront pas été réalisés.

➔ **QUELS SONT LES ATOUTS POUR REBONDIR ?**

Pour sortir d'une stratégie défensive, l'industrie française dispose d'atouts importants :

- ◆ un système éducatif généraliste et un personnel d'ingénieurs performants qui pourraient être réorientés vers de grands programmes nationaux et vers une mise en place transversale et décentralisée des politiques d'innovation ;
- ◆ un réseau d'entreprises pilotes qui se sont développées – souvent à contre-courant du modèle français – en axant leur réussite sur l'innovation technologique et sociale et une stratégie de coopération économique résolument européenne ;
- ◆ une demande qui peut être impulsée fortement au niveau national et européen pour répondre à l'enjeu de la transition énergétique.

PROPOSITIONS

La transition

industrielle

écologiste

La maturité des idées écologiques nous impose désormais d'envisager le déploiement de nos politiques à grande échelle, de revendiquer une transformation écologique et sociale de nos vieilles industries en favorisant les investissements vers de nouveaux modes de production et en accompagnant les transitions professionnelles. ●●●

Nous devons articuler notre réflexion entre global et local, mettre en symbiose plus qu'en opposition, le “*small is beautiful*” et les unités de grande taille, revendiquer et organiser la complémentarité des échelles comme des formes économiques dans les territoires.

Le constat des problèmes sociaux et économiques posés par la désindustrialisation dans le contexte de la globalisation économique et de la crise écologique est aujourd'hui assez largement



partagé. Toutefois, cette aspiration à relocaliser l'économie réelle et à la développer selon les axes d'un développement soutenable ne pourra se réaliser uniquement dans un cadre national. La grande majorité des échanges et des concurrences reste interne à l'Union européenne, et c'est bien à ce niveau, avec une politique assumée et coordonnée, que doit être défini un cadre qui sera cohérent avec une stratégie nationale, et soutenu sur les territoires.

Symptôme d'un appareil productif vieillissant, les entreprises françaises investissent insuffisamment et dans des domaines qui sont de faible intensité technologique. La démographie vieillissante de l'emploi industriel nécessite également de penser la transition et les programmes de formation, ainsi que la revalorisation des professions et des carrières.

L'industrie du XXI^e siècle doit être celle d'un écodéveloppement – dépassant le stade du *greenwashing* des anciennes industries – pour gérer des flux circulaires et non des gaspillages,

limiter la consommation d'énergie et les émissions de carbone, relocaliser les activités sur les territoires, diminuer les prélèvements de ressources et l'impact environnemental des productions, assurer une qualité de vie au travail pour les salariés au plan sanitaire et social.

Un effort important de rattrapage doit être consenti pour développer de réelles filières d'avenir, porteuses d'un développement planétaire soutenable :

- ◆ les énergies renouvelables ;
- ◆ l'efficacité énergétique ;
- ◆ les transports collectifs et les mobilités de demain (évolution de la voiture individuelle) ;
- ◆ le bâtiment performant et les écomatériaux ;
- ◆ la chimie verte, substitut au pétrole ;
- ◆ l'économie du recyclage et de la réparation en sont les premiers exemples.

Mais il s'agit plus globalement d'écologiser l'économie. En renforçant les capacités dynamiques des PME et des ETI, en décentralisant l'initiative

et le suivi près des bassins économiques et académiques ou encore en développant la démocratie dans l'entreprise.

Les huit propositions ci-dessous n'épuisent pas le sujet mais cadrent globalement notre approche.

1. UNE POLITIQUE TERRITORIALISÉE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les Régions, compétentes en matière de développement économique, de formation, de soutien à l'innovation... sont légitimes pour être chefs de file stratégiques. Les villes et agglomérations sont compétentes sur l'accueil des entreprises en matière foncière, d'infrastructures et de services. Elles sont incontournables pour les entreprises et les salariés en tant qu'échelon de proximité.

Ces compétences doivent être clarifiées et mieux associées pour que les collectivités soient en mesure de piloter et coordonner les politiques publiques selon trois axes :

◆ Assurer l'accès au financement des entreprises locales, par la présence de conseillers experts accessibles sur l'ensemble du territoire régional, en cohérence avec les débouchés et la main-d'œuvre des différents bassins de vie et d'activité. Ces conseillers feront le lien avec les banques privées mais aussi avec la Banque publique d'investissement (BPI) et accompagneront les entreprises pendant leurs premières années d'existence ou de croissance.

◆ Accompagner les choix stratégiques des entreprises, en les incitant à prendre en compte leur contexte et débouchés locaux, mais aussi leur positionnement global pour faciliter leur éventuelle diversification ou reconversion. Les Régions doivent également être en mesure de conseiller, voire d'encadrer la transmission des entreprises, auprès de la famille, d'un repreneur externe, mais aussi par les salariés.

◆ Lier les politiques de développement économique, de formation professionnelle et de retour à l'emploi. La Région est compétente pour rendre cohérente la carte des formations avec les besoins



émergents, à la fois sur les filières courtes nécessitant un accompagnement, et sur les chaînes de valeur globalisées qui impliquent un positionnement stratégique s'appuyant sur un soutien à l'innovation.

Dans ses objectifs et ses choix, la Banque publique d'investissement doit devenir le levier réellement décentralisé de la transformation écologique en finançant la mutation industrielle des territoires.

2. UNE FISCALITÉ JUSTE ET ÉCOLOGIQUE

La fiscalité est l'un des outils les plus simples et les plus efficaces pour orienter une politique économique.

Aujourd'hui trois réformes sont essentielles pour assurer un cadre stable et constructif à l'ensemble des entreprises françaises :

◆ Mettre en place une fiscalité progressive de façon égalitaire entre toutes les entreprises. Il est inacceptable d'un point de vue démocratique que l'Etat "finance" les grandes entreprises au détriment des petites. C'est aussi une erreur économique grave, qui grève les véritables créateurs d'activité et d'emploi. Développer, avec les parties prenantes, une fiscalité écologique permettant d'accompagner les entreprises vers un mode de production durable et relocalisé. Cette nouvelle fiscalité, à implémenter graduellement dans le temps, sera l'occasion (comme en Allemagne par exemple) de créer des opportunités entrepreneuriales et d'assurer une conversion douce vers la troisième révolution industrielle.

◆ Relocaliser une partie de la fiscalité, pour donner aux collectivités territoriales (les Régions en tête) les moyens de leurs politiques publiques. Par exemple, transformer la fiscalité locale indirecte en fiscalité locale directe, en toute transparence pour les contribuables.

3. LE SOUTIEN À L'INNOVATION POUR SOUTENIR LA MONTÉE EN GAMME

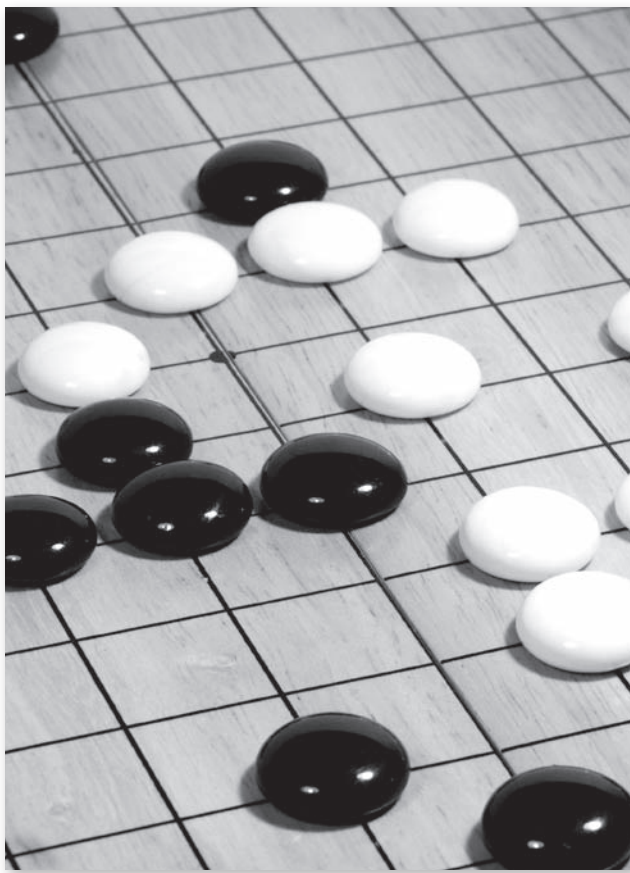
L'innovation ne réside pas seulement dans la rupture technologique : elle peut tout aussi bien être organisationnelle ou sociale. Décarboner les productions, économiser l'énergie des process industriels, limiter l'utilisation des ressources, supprimer les gestes traumatisants, améliorer le design des produits, trouver de nouveaux modèles financiers... En s'engageant dans la voie de l'innovation, l'entreprise peut à la fois améliorer des performances et s'ouvrir de nouveaux marchés, tout en répondant à des objectifs d'intérêt général.

L'aide publique à l'innovation peut à la fois gagner en efficacité et être moins coûteuse pour les budgets de l'Etat et des collectivités. Pour cela, elle doit se focaliser sur les PME/TPE, donner la priorité à des filières stratégiques, et intégrer de manière poussée les questions d'emplois, notamment le nombre de docteurs présents dans le personnel. Ces trois axes permettent de définir

la nécessaire évolution du Crédit d'impôt recherche (CIR), qui doit être plafonné à un montant fixe et être modulé selon des critères sociaux et environnementaux appliqués aux projets développés.

Le système du crédit d'impôt ne doit représenter qu'une part limitée de l'effort de soutien à la R&D privée, et être complété par des mécanismes traditionnels de financement, ainsi que des appels à innovation débouchant sur l'obtention de prix et/ou de commandes garanties.

Les efforts consentis dans le cadre des investissements d'avenir doivent se concentrer sur des filières stratégiques définies et appuyer des pôles de compétitivité en nombre limité, régulièrement évalués, et qui ne négligent pas la phase délicate du développement industriel et de la mise sur le marché. Cet effort ciblé doit être coordonnée au niveau européen pour avoir du sens [voir proposition 8]. Ce modèle s'applique à la production globalisée de haute technologie où la relocalisation



des activités et repose sur l'incrémentation de capacités industrielles définies dans la chaîne de valeur.

Les entreprises, et notamment les PME, doivent être encouragées à exploiter les brevets issus de la recherche publique. Il importe cependant de soutenir le développement des licences publiques, notamment (mais pas uniquement) dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Au-delà des aides aux projets existants, des politiques volontaristes doivent aussi servir à en faire émerger d'autres, audacieux et imaginatifs. Pour rapprocher les initiatives privées des découvertes, il faut bien sûr encourager la création d'entreprises par des chercheurs, mais surtout créer une culture commune aux deux mondes, notamment en faisant de la formation par (et non "pour") la recherche un outil central de la formation des cadres, comme elle l'est dans toutes les autres économies avancées.

Enfin, l'Etat doit impérativement maintenir un soutien puissant à la recherche fondamentale publique, en cessant de privilégier outrancièrement le financement sur appel à projet, qui est un véritable frein à la créativité. L'effort de formation généraliste de la jeunesse doit être maintenu.

4. SOUTENIR LA DÉMOCRATIE SOCIALE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

L'innovation n'est pas que technologique, elle est également sociale, et cette dernière doit aussi être encouragée. Les reportings demandés aux entreprises dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) doivent être le moyen d'une véritable transparence et donc d'une confiance entre les producteurs et consommateurs. Ils doivent être enrichis (conditions de travail, origine des matières premières, impact environnemental et santé, etc.) et faire l'objet de contrôles et certifications, accessibles à touTEs.

Les modes alternatifs de gouvernance doivent également être diffusés plus largement : soutien aux SCOP, entreprises mutualistes, associations, et plus globalement un soutien fort à l'ESS, etc. Ainsi, il est essentiel que toute fermeture d'entreprise ou restructuration d'une activité offre la possibilité d'un autre mode de fonctionnement, en permettant aux salariés de faire une offre de reprise.



La participation des salariés à la gouvernance des entreprises est à encourager pour des raisons évidentes de renforcement de la démocratie dans l'entreprise, mais c'est aussi parce que l'association des salariés aux choix de l'entreprise rééquilibre le poids de la finance et conduit à une meilleure efficacité dans les choix de management.

Le dialogue social est aussi un des leviers de l'anticipation, il permet de discuter des perspectives d'activités et d'emploi au sein d'une entreprise et plus largement d'un territoire. Il rend donc possible des mesures de transitions en amont et des transitions sociales co-construites.

5. ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, FORMER VERS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE VERTE

Une stratégie industrielle doit s'accompagner d'une stratégie de la formation à ses métiers qui fait face à un double enjeu : anticiper les compétences

requis pour les emplois industriels de demain (et, dans certains cas, déjà d'aujourd'hui) tout en revalorisant les formations vers ces emplois, notamment les emplois manuels. La reconversion écologique de notre industrie (dans des secteurs en crise et/ou stratégiques comme l'automobile, la sidérurgie, l'aéronautique, la navale, etc.) représente une opportunité de nouvelles carrières d'avenir. Leur identification et traduction en formations professionnalisantes doit se faire grâce à des discussions multilatérales entre entreprises (salariés comme patrons), chercheurs et inventeurs, formateurs, et pouvoirs publics. Ces discussions doivent à la fois être en cohérence avec le temps entrepreneurial mais aussi s'organiser par secteur d'activité et bassin de vie.

Réorienter l'usage de certaines de nos infrastructures, favoriser la requalification des salariés pour leur éviter le chômage, développer de nouvelles compétences tout en conservant les savoir-faire de nos ouvriers : cela est au cœur de la transformation écologique et sociale de

l'économie industrielle. Mais la création d'emplois n'est pas un argument suffisant pour donner envie aux plus jeunes (et même aux moins jeunes) de s'orienter vers les filières industrielles.

Une industrie plus respectueuse de l'environnement et de l'humain dans ses processus et ses finalités est l'occasion d'attirer un public large, choisissant de s'engager dans un métier parce que celui-ci lui renverra une image plus valorisante, une image



de métier d'avenir. Développer l'orientation scolaire et professionnelle vers les métiers de l'industrie et communiquer positivement sur ces métiers doivent être une priorité des pouvoirs publics, pour répondre aux futurs besoins d'une France réindustrialisée.

6. INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES CHOIX DE DÉVELOPPEMENT

Les contraintes financières, énergétiques, de chômage de masse... doivent nous conduire à concevoir un mode de production renouvelé, plus moderne, plus en adéquation avec la société du XXI^e siècle. De nouvelles activités sont à créer de toutes pièces, comme le recyclage, la construction écologique, l'agriculture de proximité, etc. Ce sont à la fois des technologies à découvrir (comme le recyclage propre des terres rares), à développer (la collecte et le tri des déchets), à promouvoir (réparer plutôt que jeter) ; mais aussi des infrastructures et des

politiques des territoires à transformer, en mettant en place les transports pour la livraison continue de produits alimentaires locaux, l'arrêt de l'artificialisation des sols, la dépollution et revalorisation de friches industrielles polluées, etc.

C'est enfin s'assurer que tous les territoires, même les moins peuplés, auront les moyens de cette économie circulaire, qui relocalisera la production et réparation des biens de consommation courante. C'est pourquoi nous devons encourager l'économie circulaire sous toutes ses formes : rationalisation et recyclage des flux (écologie industrielle), conception globale des produits du berceau au berceau – en s'appuyant sur l'Analyse du cycle de vie (éco-conception), ou encore sur les systèmes intégrés de production à petite échelle (Fab Lab).

Le développement de nouvelles capacités de production industrielle locales grâce aux procédés de "3D Printing", générateur de travail qualifié et de fabrication flexible, doit aussi être encouragé. L'économie de fonctionnalité – qui allie services

et productions en mutualisant les biens (les photocopieurs aujourd'hui, demain les voitures ?) peut également participer à cette rationalité économique et écologique. Dans un monde où les matières premières deviennent plus chères et où les déchets surabondent, les modèles économiques basés sur "l'usage" (locations...) constituent une incitation à allonger la durée de vie des produits. Outre la lutte contre l'obsolescence programmée, un autre avantage réside dans le tissage d'un lien permanent entre le producteur et le consommateur, permettant ainsi la création d'emplois (notamment de maintenance) peu qualifiés et non délocalisables. La transition vers ce modèle sera bénéfique pour les industries françaises, tant du point de vue de la sécurisation à long terme de leurs profits que de leur positionnement stratégique face aux questions environnementales.

La législation et la réglementation doivent encourager ces tendances par des garde-fous clairs remettant en cause l'obsolescence programmée des produits.

7. POUR CHANGER DE MODÈLE : UN FONDS DE RECONVERSION INDUSTRIELLE

La logique des plans sociaux a jusqu'ici prévalu. L'initiative revient à l'entreprise et les fonds publics absorbent en grande partie les conséquences sociales, sanitaires et environnementales liées aux fermetures de sites. Les salariés sont livrés à un désarroi économique et personnel. Ce modèle est adossé historiquement à un modèle de pleine production et de plein emploi.

La troisième révolution industrielle en cours nécessite d'accompagner la transformation des secteurs en déclin. Il s'agit de reconvertir des sites et des équipements, de préserver des savoir-faire et des équipes. Ceci nécessite un investissement important en termes d'innovation, de formation et d'outils de production, qui dépasse les divisions classiques des branches industrielles. Cet investissement doit être mené en amont, au lieu de la pratique qui consiste à réagir a posteriori et dans l'urgence.

Pour financer les projets de la transition écologique, un fonds spécifique – éventuellement confié à la BPI – pourra être alimenté par les entreprises qui procèdent à des restructurations et des fermetures de sites sur les territoires, et abondé par l'Etat et les collectivités.

8. UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE DE FILIÈRES, POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réussir la transition écologique est un objectif global et l'Europe a une taille politique et économique qui devrait lui permettre d'infléchir le cours des événements. Hélas, les gouvernements européens se refusent à mettre en place une réelle politique économique et sociale commune. C'est pourtant en ayant une ambition et un pilotage global de l'Union européenne qu'il serait possible de répondre au défi de la transition écologique et de sa déclinaison industrielle. L'Europe est un gisement important d'énergies renouvelables et

d'efficacité énergétique. Les modes de déplacements doivent y être repensés et coordonnés. Les filières de la transition écologique peuvent être un gisement d'emplois considérable ¹¹. Un accès qualifié au marché européen ¹² de l'énergie permettrait de dresser les conditions nécessaires vers une économie répondant aux enjeux climatiques et de



transition énergétique, en créant des emplois. Par ailleurs, les stratégies industrielles qui ont réussi reposent sur une coopération transnationale et sur la maîtrise de technologies clés. Cette recette pourrait s'appliquer pour les filières de la transition écologique à haute technologie : énergies renouvelables, nouvelles mobilités, efficacité énergétique, etc., nécessitent des projets européens de type Airbus pour se développer et créer en Europe des filières performantes créatrices d'emplois.

- ¹¹ Voir par exemple le rapport de Philippe Quirion pour le WWF : “-30 % de Co2 = 684.000 emplois. L'équation gagnante pour la France” (2008), ou le rapport de Syndex pour le groupe des travailleurs du Comité économique et social européen : “Une politique industrielle bas-carbone comme voie de sortie de crise” (2011).
- ¹² L'accès qualifié au marché oblige toutes les entreprises à respecter les mêmes critères, quelle que soit leur localisation. Elle n'est pas une mesure protectionniste puisqu'elle ne discrimine aucun pays et impose un cahier des charges commun à toutes les entreprises qui veulent vendre leurs produits sur le marché européen. C'est déjà le cas de la directive Reach. Un critère “carbone” obligerait ainsi les entreprises du monde entier voulant vendre leurs produits sur le sol européen à respecter des objectifs climatiques, qu'ils soient européens ou non.

DES EXEMPLES DE TRANSITIONS INDUSTRIELLES

◆ AMIENS – La reconversion du site Mersen

Un plan de formation et de soutien à la R&D, et une réorientation de la production de l'automobile vers l'éolien.

[<http://entrepreneur.lesechos.fr/entreprise/regions/picardie/0201345446171-mersen-acheve-la-reconversion-de-son-site-d-amiens-113063.php>].

◆ VENISSIEUX – La reconversion du site Bosch

La démarche originale du CV de site qui a conduit à reconvertir un site dédié à la carburation diesel vers les panneaux photovoltaïques. Même si le site est aujourd'hui confronté à la crise de l'ensemble de la filière photovoltaïque, la démarche reste intéressante.

[http://www.alternatives-economiques.fr/bosch-venissieux--une-reconversion-reussie_fr_art_1143_58507.html].

[<http://www.latribune.fr/regions/rhone-alpes/20130128tribo00745381/solaire-l-usine-de-bosch-venissieux-s-apprete-a-tourner-a-plein-regime-.html>].

◆ NEVERS – Le rebond de l'entreprise Selni

[http://www.lesechos.fr/18/04/2012/lesechos.fr/0202017462306_selni--pme-de-nevers--decroche-une-commande-geante-en-turquie.htm].

[<http://lci.tf1.fr/economie/entreprise/quand-une-pme-francaise-ravis-un-marche-a-un-concurrent-chinois-7174068.html>].

◆ LE HAVRE, La transformation de Hisa en SCOP

[<http://blog.claudetaleb.fr/post/2012/11/30/la-pme-hisa-se-tranforme-en-scop-pour-se-developper-en-misant-dabord-sur-les-hommes-et-les-femmes-qui-y-travaillent#more-1918>].

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/h_normandie/0202437317383-le-bureau-d-etudes-hisa-se-transforme-en-societe-cooperative-521521.php].

RÉFÉRENCES

◆ **Le rapport Gallois**

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport_de_louis_gallois_sur_la_competitivite_o.pdf].

◆ **Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi**

[<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-pacte-national-pour-la-croissance-la-competitivite-et-l-emploi>].

◆ **Etats généraux de l'industrie et conférence nationale de l'industrie**

[<http://www.industrie.gouv.fr/egi/>].

◆ **Note de la fondation Copernic "En finir avec la Compétitivité"**

[<http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article789>].

◆ **Cahier Lasaire. Réindustrialiser, quelle méthode ?**

[http://www.lasaire.net/upload/file/cahier%20n-47_industrie.pdf].

◆ **Vivre mieux - Le projet des écologistes**

[<http://eelv.fr/le-projet-2012-definitif/>].

◆ **Une politique industrielle bas-carbone comme voie de sortie de crise**

[<http://www.syndex.fr/Europe-International/actualite-europe-international/Industrie-europeenne>].

◆ **-30 % de Co2 = 684.000 emplois.**

L'équation gagnante pour la France

[http://www.wwf.fr/pdf/Rapport_WWF_REDUCION_GES.pdf].

<http://economie.eelv.fr>



Ce document a été réalisé par le groupe de travail "industrie" de la commission Économie d'Europe Écologie Les Verts. Délégué "industrie" de la commission Économie : Christophe Porquier (vice-président du Conseil régional de Picardie). Responsable de la commission Économie - Social - Services publics [<http://economie.eelv.fr>] : Agnes Michel. Coordination pour le Bureau exécutif d'Europe Écologie Les Verts : Jean-Philippe Magnen, porte-parole national. Création maquette / secrétariat de rédaction : Géraldine Boÿer. Illustrations : Shutter, Pedro Rufo, Matthi. Imprimé sur papier recyclé.

<http://eelv.fr>